

Modèles et moules céramiques

RNCP631 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	224
Formacode(s)	45597, 22821, 23090
Code(s) ROME	H2908, H2910
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CAP travaille dans les ateliers de confection et de montage des modèles et des moules qui serviront à la fabrication des objets céramiques. Il coule le moule et prépare les matrices et les moules de travail pour l'industrialisation. Il sait organiser le façonnage, l'usinage, l'assemblage, le parachèvement de l'outillage. Il peut adapter ou modifier un outillage et participer à la maintenance.

Grâce à ses connaissances en dessin, géométrie descriptive, matériaux, procédés d'usinage et avec de l'expérience professionnelle, il est capable d'exécuter le premier moule, voire la maquette.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP631BC01 — UP1 : Communication technique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exécuter, analyser et décoder un dessin d'outillage ou d'élément d'outillage.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP631BC02 — UP2 : Réalisation et contrôle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser son poste de travail.
- Mettre en oeuvre les moyens de fabrication usuels d'un atelier d'outillage.
- Mettre en oeuvre les moyens de fabrication de montage, de parachèvement, de contrôle de tout ou partie d'un outillage.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP631BC03 — UG1 : Français – Histoire, géographie et enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- Devenir un lecteur compétent et critique ;
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Histoire, géographie et enseignement moral et civique

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures ;
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace ;
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés ;
- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP631BC04 — UG2 : Mathématiques-Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.
- Expérimenter.
- Critiquer un résultat, argumenter.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP631BC05 — UG3 : Éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale ;
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains ;
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique ;
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ;
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industries céramiques

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mouliste

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Très élevée (5/5)

Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 068 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (30 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	D0X30 — Ouvriers peu qualifiés en conduite d'équipement d'usinage · tension 5/5 (Très élevée) D0X31 — Ouvriers qualifiés en conduite d'équipement d'usinage · tension 5/5 (Très élevée) D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux · tension 5/5 (Très élevée) D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	12 526
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	D0X30 — Ouvriers peu qualifiés en conduite d'équipement d'usinage D0X31 — Ouvriers qualifiés en conduite d'équipement d'usinage D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales :

- d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;
- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 970 €
Selon la branche	7 500 € – 8 440 €
Prise en charge	Branches concernées
7 970 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 440 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39647

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

éduscol

ONISEP

Légifrance

éduscol

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/631/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	25 200 €
Coût moyen par dossier	2 800 €
Durée moyenne	80 h
Période	10/2022 – 06/2024
France compétences	99 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.